

Nom

Prénom

N° SIUS

Nombre de crédits BENEFR1 déjà acquis

Semestre (veuillez indiquer l'année)

Automne

Printemps

Bachelor en Anthropologie sociale

Master en Sociétés plurielles

Enseignement remmplacé UNIFR/Anthropologie
sociale

Module

Catégorie de l'enseignement (SE, Cours, Cours
bloc, ...)

Nombre de crédits ECTS

Enseignement de remplacement

Université

Domaine

Enseignant

Catégorie de l'enseignement

Séminaire

Cours

Cours-bloc

.....

Titre de l'enseignement

Nombre de crédits ECTS

Heures de présence

Evaluation

Examen écrit

Exposé

Travail écrit

.....

Est à remplir par l'étudiant

Les étudiants en Anthropologie sociale peuvent acquérir au maximum:

- pour le BA-120 ECTS, 30 ECTS issus du programme BENEFR1
- pour le BA-60 ECTS, 15 ECTS issus du programme BENEFR1
- pour le BA-30 ECTS, 6 ECTS issus du programme BENEFR1

Date

Signature

Est à remplir par le/la conseiller/ère aux études

Approuvé par

Date

Remarque

Signature

Ce formulaire est à rendre dûment rempli au secrétariat, avec le rapport de validation original de l'université dans laquelle les crédits ECTS ont été acquis.